



Royaume du Maroc
Ministère Délégué chargé de l'Environnement
Direction de la Surveillance et de la Prévention des Risques

**Termes de référence de l'étude
relative à l'élaboration du plan national de
gestion des déchets médicaux et
pharmaceutiques**

Samir YOUSRY
Service Sol et Déchets

Atelier :

**«sensibilisation en matière de gestion des déchets médicaux et
pharmaceutiques »**

Mohammedia , le 26 Juin 2014

Contexte

❖ Impacts des DMP sur l'environnement et sur la santé

❖ Obligations réglementaires :

- Loi 28-00 relative à la gestion des déchets et à leur élimination
- Décret n° 2-09-139 relatif à la gestion des DMP.



- **Planification des différentes catégories des déchets**
- **Mise en place des règles d'une gestion rationnelle et durable des DMP**

Consistance du Plan national de gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques

Le Plan National de Gestion des Déchets Médicaux et Pharmaceutiques détermine :

- l'inventaire prospectif des quantités des déchets médicaux et pharmaceutiques (**DMP**) à collecter et à éliminer selon leur origine, leur nature et leur type;
- le recensement des installations de gestion de ces déchets.
- les objectifs à atteindre en matière de taux de collecte et d'élimination des DMP ;
- les besoins en installations de traitement et l'évaluation des moyens financiers, logistiques et humains nécessaires;
- les mesures à prendre en matière d'information du public, de sensibilisation, de formation et de conseil.

Déchets concernés

- **Les déchets concernés par ce plan sont ceux classés dans les catégories 1, 2 et 3 par le Décret n° 2-09-139 du 25 joumada I 1430 relatif à la gestion des déchets médicaux et pharmaceutiques (B.O. n° 5744 du 18 juin 2009).**

Consistance de l'étude

L'étude relative à l'élaboration du plan national des déchets médicaux et pharmaceutiques est articulée autour de 3 missions :

- ❖ **Mission I : Diagnostic de la situation actuelle de gestion des DMP**
- ❖ **Mission II : Plan d'action et Analyse prospective et définition des scénarii de gestion des DMP**
- ❖ **Mission III : Rédaction du plan national de gestion des DMP**

MISSION I : DIAGNOSTIC DE LA SITUATION ACTUELLE DE LA GESTION DES DÉCHETS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES

- **Description du secteur hospitalier au Maroc (Nombre des établissements sanitaires au niveau national (publics et privés), types d'activités de soin, taille et capacité litière, répartition géographique ...).**
- **Analyse du cadre institutionnel et réglementaire notamment pour ce qui est des prescriptions relatives à la collecte, stockage, transport et traitement des DMP, et la responsabilité des producteurs.**
- **Evaluation du gisement des déchets médicaux et pharmaceutiques :**
 - **Evaluation des quantités produites ainsi que leur répartition régionale.**
 - **Définition des problèmes engendrés par la gestion de ces déchets et leur impact sur l'environnement et sur la santé,**
 - **Définition des modes actuels de collecte, de transport, de stockage de ces déchets.**
 - **Définition des modes actuels de traitement/élimination des DMP et la localisation des installations existantes.**
 - **Identification des opérateurs exerçant les activités de collecte, transport et traitement des déchets médicaux et pharmaceutiques avec évaluation des filières de traitement existantes (techniques utilisées, conformité réglementaire, système de suivi et de surveillance, coûts de la gestion des déchets médicaux...**

M. II : Plan d'action et Analyse prospective et définition des scénarii de gestion des DMP

- **l'inventaire prévisionnel d'une durée de 20 ans des quantités des DMP.**
- **les objectifs à atteindre en matière de réduction à la source, de stockage/conditionnement, la collecte, le transport et d'implantation des installations de traitement/élimination.**
- **l'identification des besoins en installations de traitement, les moyens et les ressources humains et techniques nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.**
- **Les montages institutionnels, organisationnels , financiers et de contrôle pour le développement du secteur de traitement des DMP.**
- **le programme d'investissement et les coûts prévisionnels d'exploitation pour la collecte, le transfert et le traitement de ces déchets.**
- **les mesures d'accompagnement à prendre en matière d'information du public, de sensibilisation, de formation et de conseil.**

Mission III : Rédaction du plan national de gestion des DMP

Le consultant établira en s'appuyant sur les résultats des investigations réalisées dans les missions précédentes, un rapport de synthèse du plan national de gestion des déchets médicaux et pharmaceutique.

Réunions de travail et de restitution

- réunion de démarrage,
- réunion de présentation de la mission 1,
- réunion de présentation de la mission 2,
- réunion de validation du plan.

Merci
pour votre attention

